PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE LA MATANIE MUNICIPALITÉ DE BAIE-DES-SABLES

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil municipal, tenue le lundi 6 juin 2016 à 20 h à l'édifice municipal de Baie-des-Sables situé au 20, rue du Couvent.

Sont présents : Monsieur Denis Santerre, maire

Monsieur Dany Fortin, conseiller au siège #2

Madame Véronique Lamarre, conseillère au siège #4 Madame Lynda Bernier, conseillère au siège #5

Sont absents: Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1

Monsieur Damien Ouellet, conseiller au siège #3 Madame Sylvie Bouffard, conseillère au siège #6

Constat du quorum sous la présidence du maire, Monsieur Denis Santerre. Le directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe, est également présent et agit à titre de secrétaire.

1. Ouverture de l'assemblée

Monsieur le maire procède à l'ouverture de la séance à 20 h 00. Il remercie les membres du conseil et les citovens de leur présence et leur souhaite la bienvenue.

Dans le cadre de la semaine de la municipalité, Monsieur Alexis Turcotte agit comme maire d'un jour et coanime la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

- 1. Ouverture de l'assemblée
- 2. Adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal4. Présentation et adoption des comptes
- 5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour
- 6. Administration générale
 6.1. Modification au calendrier 2016 des séances ordinaires du conseil municipal (C.M. 148)
- 6.2. Remplacement de la concierge durant la période des vacances
- 7. <u>Sécurité publique</u>
- 7.1. Adoption Règlement numéro 2016-03 remplaçant le règlement numéro 2008-02 sur la prévention incendie
- 8. Transport
- 8.1. Achat de sable pour abrasif pour la saison hivernale 2016-2017
- 8.2. Travaux de réparation de pavage d'une tranchée sur la route du Cimetière
- 8.3. Jordan Chamberland Nettoyage de fossé du côté Est de la route du Cimetière
- 8.4. Fin de la période de probation de Monsieur Jannick Bérubé
- 8.5. Reddition de comptes 2015 Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (MTQ)

9. Hygiène du milieu

10. Aménagement, urbanisme et développement

- 10.1. Adhésion à l'ATR de la Gaspésie pour 2016-2017
- 10.2. Aménagement paysager en face du bureau municipal
- 10.3. Achat de bancs publics pour la rue de la Mer (démarche MADA) 10.4. Représentant municipal au sein de la Corporation d'aménagement des TPI de la MRC de La Matanie
- 10.5. Désignation d'une adjointe aux inspecteurs en bâtiments pour la délivrance des permis et certificats

11. Loisirs, culture, santé et bien-être

- 11.1. Approbation du budget révisé 2016 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables
- 11.2. Nomination d'un représentant municipal au sein du conseil d'administration de l'OMH
- 11.3. Engagement des animateurs pour le terrain de jeux et formation pour l'été 2016
- 11.4. Travaux de rénovation intérieure au centre communautaire
- 11.5. Semaine de la municipalité (mot du maire d'un jour)

12. Suivi de la dernière période de questions

- 13. Divers
- 14. Période de questions du public
- 15. Levée de l'assemblée

2016-085 <u>ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</u>

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de l'ordre du jour;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'adopter l'ordre du jour du 6 juin 2016 tel que remis par le directeur général tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

3. Approbation du procès-verbal

2016-086 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2016

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance du procès-verbal du 2 mai dernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'approuver le procès-verbal du 2 mai 2016 tel que remis par le secrétaire-trésorier avec dispense de lecture, les membres du conseil présents déclarent l'avoir lu et trouvé conforme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

4. Présentation et adoption des comptes

2016-087 APPROBATION DES COMPTES DE MAI 2016

Considérant que les membres du conseil ont pris connaissance de la liste des comptes du mois de mai 2016;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser et d'approuver le paiement des comptes suivants au 31 mai 2016 :

| Total des comptes au 31 mai 2016 | 57 981.49 | \$ |
|--|-----------|----|
| Liste des salaires nets payés (chèques #4315 au #4336) | 14 965.52 | \$ |
| Liste des comptes payés (paiements directs préautorisés + chèques #6640 à #6641) | 4 808.62 | \$ |
| Liste des comptes à payer | 38 207.35 | \$ |

Le détail de ces listes est annexé à la présente pour en faire partie intégrante.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS

Je soussigné, Adam Coulombe, directeur général et secrétaire-trésorier de la municipalité de Baie-des-Sables, certifie de la disponibilité des crédits pour ces dépenses.

Adam Coulombe, g.m.a.

naam Contombe, g.m.a.

5. Période de questions du public en regard des points à l'ordre du jour

Aucune question n'a été soulevée.

6.1 Modification au calendrier 2016 des séances ordinaires du conseil municipal (C.M. 148)

2016-088 MODIFICATION AU CALENDRIER 2016 DES SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

Considérant que le conseil municipal a adopté le calendrier de ses séances ordinaires pour l'année 2016 en vertu de la résolution #2015-186;

Considérant que le conseil municipal peut décider de modifier son calendrier selon les dispositions de l'article 148 du *Code municipal du Québec*;

Considérant qu'il a lieu de modifier le calendrier des séances ordinaires afin de tenir compte de la période des vacances estivales du directeur général;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu :

Que le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2016 (dernière modification en gras) :

- ➤ Lundi 11 janvier 2016 à 20h00;
- Lundi 1^{er} février 2016 à 20h00;
- ➤ Lundi 7 mars 2016 à 20h00;
- ➤ Lundi 4 avril 2016 à 20h00;
- ➤ Lundi 2 mai 2016 à 20h00;
- ➤ Lundi 6 juin 2016 à 20h00;
- ➤ Lundi 4 juillet 2016 à 20h00;
- > Lundi 15 août 2016 à 20h00;
- ➤ Lundi 12 septembre 2016 à 20h00;
- ➤ Lundi 3 octobre 2016 à 20h00;
- ➤ Lundi 7 novembre 2016 à 20h00;
- ➤ Lundi 5 décembre 2016 à 20h00.

Qu'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le directeur général et secrétairetrésorier, conformément à la loi qui régit la municipalité.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

6.3 Remplacement de la concierge durant la période des vacances

2016-089 <u>EMBAUCHE DE MADAME LINE MORIN À TITRE DE CONCIERGE REMPLAÇANTE</u>

Considérant la modification de l'horaire de travail de la concierge en vertu de la résolution #2016-057;

Considérant qu'il a lieu de prévoir le personnel requis afin de remplacer Madame Jacinthe Fournier durant la période de ses vacances annuelles;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'embaucher Madame Line Morin à titre de concierge aux conditions suivantes :

- ➤ Cette dernière remplacera Madame Jacinthe Fournier lorsqu'elle sera en période de vacances annuelles (+/- 3 semaines par année) ou de maladie;
- > Son statut est sur appel à temps partiel;
- Le salaire est établi en fonction de la politique salariale en vigueur (classe 7, échelon 1 : salaire de 12,37\$ de l'heure);
- ➤ Elle agira sous l'autorité du directeur général et secrétaire-trésorier, Monsieur Adam Coulombe ou, en son absence, sous l'autorité de la directrice générale adjointe, Madame Huguette Marcoux;
- > Ses tâches et responsabilités sont les mêmes que celles énumérées en vertu de la résolution #2016-057.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

7.1 Adoption – Règlement numéro 2016-03 remplaçant le règlement numéro 2008-02 sur la prévention incendie

2016-090 <u>ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2016-03 REMPLAÇANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2008-02 SUR LA PRÉVENTION INCENDIE</u>

Attendu que la municipalité a adopté le règlement numéro 2008-02 sur la prévention incendie afin de répondre aux exigences du schéma de couverture de risque incendie;

Attendu qu'il y a lieu de remplacer le règlement numéro 2008-02 afin d'y apporter diverses modifications:

Attendu qu'un avis de motion du présent règlement a dûment été donné par Madame Claudie Fillion, conseillère au siège #1, lors de la séance ordinaire tenue le 2 mai 2016;

Attendu que toutes les dispositions de l'article 445 du *Code municipal du Québec* ont été respectées afin de renoncer à la lecture du présent règlement;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'adopter le règlement numéro 2016-03 sur la prévention incendie tel que déposé et remis aux membres du conseil.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.1 Achat de sable pour abrasif pour la saison hivernale 2016-2017

2016-091 ACHAT DE SABLE POUR ABRASIF – SAISON HIVERNALE 2016-2017

Considérant l'appel d'offres sur invitation pour la fourniture de sable pour abrasif en vertu de la résolution #2016-077;

Considérant que nous avons reçu les soumissions suivantes :

- Les Entreprises D'Auteuil et fils inc. » au montant de 10,30\$ la tonne métrique, de sable naturel tamisé et livré;
- Les Pavages des Monts inc. » au montant de 14,50\$ la tonne métrique, de sable naturel tamisé et livré;
- ➤ Les Pavages des Monts inc. » au montant de 16,50\$ la tonne métrique, de pierre 2,5 5 mixé et livré;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'accepter la soumission de « Les Entreprises d'Auteuil et fils inc. » pour la fourniture de sable pour abrasif destiné à l'entretien hivernal des chemins municipaux au prix de 10,30 \$ la tonne métrique tamisé et livré. Le besoin est estimé à 300 tonnes métriques.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.2 Travaux de réparation de pavage d'une tranchée sur la route du Cimetière

2016-092 TRAVAUX DE RÉPARATION DE PAVAGE SUR LA ROUTE DU CIMETIÈRE

Considérant qu'une tranchée dans la voie publique a été réalisée à l'automne 2015 par la municipalité afin de permettre l'installation d'une entrée de service au 33, route du Cimetière;

Considérant qu'il a lieu de réparer le pavage de cette tranchée;

Considérant que nous avons reçu les soumissions suivantes pour effectuer la réparation :

- Les Pavages des Monts inc. au montant de 7 758,80 \$ plus les taxes;
- ➤ Groupe Lechasseur Ltée au montant de 2 325,32\$ plus les taxes;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'accepter la soumission du « Groupe Lechasseur » au montant de 2 325,32\$ avant les taxes pour la fourniture et la pose d'enrobé bitumineux sur la route du Cimetière afin de réparer le pavage existant. Le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier, est mandaté pour effectuer la surveillance et la supervision de ces travaux.

Ces travaux seront financés à même le Fonds Cartier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.3 Jordan Chamberland – Nettoyage de fossé du côté Est de la route du Cimetière

2016-093 <u>NETTOYAGE DE FOSSÉ DANS LA ROUTE DU CIMETIÈRE</u>

Considérant la demande formulée par Monsieur Jordan Chamberland en date du 12 mai 2016 pour le nettoyage du fossé du côté Est de la route du Cimetière à partir du 33 route du Cimetière en direction Sud jusqu'au 3^e Rang sur une distance d'environ 185 mètres;

Considérant que le fossé en question déborde chaque printemps;

Considérant l'évaluation des coûts pour la réalisation de ces travaux par le directeur des travaux publics, Monsieur André Bernier;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'autoriser le directeur des travaux publics à procéder aux travaux de nettoyage de fossé du côté Est de la route du Cimetière à partir du 33 route du Cimetière en direction Sud jusqu'au 3^e Rang sur une distance d'environ 185 mètres. Le directeur des travaux publics pourra faire appel à tout entrepreneur pour la réalisation de ces travaux. Le coût de ces travaux est estimé à 1 000\$ et sera assumé à même le budget de fonctionnement.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

8.4 Fin de la période de probation de Monsieur Jannick Bérubé

Le maire informe les élus que la période de probation de 6 mois de Monsieur Jannick Bérubé s'est terminée le 9 mai dernier. Il mentionne également que nous sommes satisfaits du travail accompli par ce dernier jusqu'à maintenant.

8.5 Reddition de comptes 2015 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (MTQ)

2016-094 REDDITION DE COMPTES 2015 – PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL

Considérant que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports (MTQ) a versé une compensation de 83 950 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

Considérant que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

Considérant que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe « A » identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes susmentionnées;

Considérant qu'un vérificateur externe a présenté dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe « B » ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables informe le MTQ de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que des éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.1 Adhésion à l'ATR de la Gaspésie pour 2016-2017

2016-095 <u>COTISATION À L'ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE DE LA GASPÉSIE POUR 2016-2017</u>

Considérant que l'adhésion à l'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie permet d'inscrire la municipalité de Baie-des-Sables dans le guide touristique officiel annuel de la Gaspésie et sur le site Internet:

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu de renouveler la cotisation de base pour la municipalité auprès de l'Association touristique régionale (ATR) de la Gaspésie pour la période 2016-2017 au montant de 472,32\$ taxes incluses.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.2 Aménagement paysager en face du bureau municipal

2016-096 AMÉNAGEMENT PAYSAGER EN FACE DU BUREAU MUNICIPAL

Considérant que le plan de développement local a comme objectif d'offrir un milieu de vie visuellement agréable;

Considérant l'adhésion aux Fleurons du Québec par la Corporation de développement pour les années 2014 à 2016;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'accepter l'évaluation de « Les Serres de la Baie » pour un entretien printanier et automnal de l'aménagement paysager en face du bureau municipal au coût approximatif de 270\$ plus les taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.3 Achat de bancs publics pour la rue de la Mer (Démarche MADA)

Avant d'autoriser l'achat de bancs publics, des démarches supplémentaires seront effectuées afin de trouver des bancs publics à meilleur prix.

10.4 Représentant municipal au sein de la Corporation d'aménagement des TPI de la MRC de La Matanie

2016-097 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DE LA CORPORATION D'AMÉNAGEMENT DES TPI DE LA MRC DE LA MATANIE

Considérant que la Corporation d'aménagement des terres publiques intramunicipales (TPI) de la MRC de La Matanie est un organisme à but non lucratif dont la mission consiste à mettre en valeur les territoires forestiers et leurs ressources au profit des communautés;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu que la Municipalité de Baie-des-Sables adhère gratuitement à titre de membre corporatif de la Corporation d'aménagement des TPI et désigne son maire, Monsieur Denis Santerre, comme représentant lors des assemblées ordinaires et extraordinaires des membres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

10.5 Désignation d'un adjoint aux inspecteurs en bâtiment pour la délivrance des permis et certificats

2016-098 DÉSIGNATION D'UNE ADJOINTE AUX INSPECTEURS EN BÂTIMENTS

Considérant qu'en vertu de l'article 236 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la municipalité doit désigner les fonctionnaires responsables de la délivrance des permis et des certificats en matière d'urbanisme;

Considérant la résolution numéro 2014-173, datée du 6 octobre 2014, adoptée par la municipalité afin de désigner lesdits fonctionnaires;

Considérant que la MRC de La Matanie, qui fournit les services en matière d'urbanisme à la municipalité, a engagé une étudiante à titre d'adjointe technique en urbanisme pour appuyer les inspecteurs en bâtiments;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu :

Que le préambule fasse partie intégrante de la résolution;

Que soit désignée, du 16 mai au 19 août 2016, madame Geneviève Gagné à titre d'adjointe aux fonctionnaires désignés au sens de l'article 236 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* par la municipalité et qu'elle puisse accorder et délivrer des permis et certificats.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.1 Approbation du budget révisé 2016 de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables

2016-099 <u>APPROBATION DU BUDGET RÉVISÉ 2016 DE L'OFFICE MUNICIPAL</u> D'HABITATION (OMH)

Considérant que la *Société d'habitation du Québec (SHQ)* a révisé en date du 11 mai 2016 le budget de l'année financière 2016 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu d'accepter le budget révisé 2016 en date du 11 mai 2016 de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables prévoyant une contribution estimative de la municipalité au déficit d'exploitation de la Villa Notre-Dame de 4 758 \$ au lieu d'un montant initial de 4 708 \$. Cette révision budgétaire tient compte des frais de relocalisation supplémentaires, de travaux capitalisables tels que le remplacement d'armoires, des travaux électriques et de plomberie et d'honoraires professionnels.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.2 Nomination d'un représentant municipal au sein du conseil d'administration de l'OMH

2016-100 NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT MUNICIPAL AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION

Considérant qu'en vertu de la charte de l'Office municipal d'habitation (OMH) de Baie-des-Sables, trois (3) représentants doivent être nommés par la Municipalité de Baie-des-Sables;

Considérant qu'en vertu de cette charte, les mandats ont une durée de 3 ans et sont renouvelables;

Considérant que Monsieur Régis Dionne a déjà été nommé par le conseil municipal en vertu de la résolution #2015-209 et que la fin de son mandat est prévue le 7 décembre 2018;

Considérant que Monsieur Denis Santerre a déjà été nommé par le conseil municipal en vertu de la résolution #2013-191 et que la fin de son mandat est prévue le 11 novembre 2016;

Considérant que Madame Lise Allard a déjà été nommée par le conseil municipal en vertu de la résolution #2013-081 et que la fin de son mandat était prévue le 8 avril 2016;

Considérant le désir de Madame Lise Allard de poursuivre son mandat;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu de renouveler le mandat à Madame Lise Allard comme représentante de la municipalité au sein du conseil d'administration de l'Office municipal d'habitation de Baie-des-Sables. Cette nomination demeurera valide tant qu'elle ne sera pas remplacée par résolution du conseil.

Que copie de cette résolution soit transmise à l'OMH de Baie-des-Sables.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.3 Engagement des animateurs pour le terrain de jeux et formation pour l'été 2016

2016-101 <u>ENGAGEMENT DE MADAME CORALIE CHAMBERLAND À TITRE</u> D'ANIMATRICE POUR LE TERRAIN DE JEUX À L'ÉTÉ 2016

Considérant la résolution #2015-208 relative à la participation au programme « Emplois d'Été Canada » pour l'embauche de deux (2) animateurs pour le terrain de jeux durant la période estivale;

Considérant que les représentants du programme « Emplois d'Été Canada » ont confirmé la subvention pour un (1) emploi;

Considérant que nous avons reçu quatre (4) offres de services pour les postes d'animateur pour le terrain de jeux, dont trois (3) étaient admissibles au programme « Emplois d'Été Canada »;

Considérant que les curriculums vitae reçus ont été analysés et que des entrevues ont été passées à deux (2) candidates;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par le comité d'analyse;

En conséquence, il est proposé par Madame Lynda Bernier et résolu d'embaucher Madame Coralie Chamberland à titre d'animatrice responsable du terrain de jeux. Cette embauche est conditionnelle à l'acceptation de la candidature au programme « Emploi d'Été Canada » par le gouvernement du Canada. Cette animatrice aura la responsabilité et la charge du terrain de jeux à l'été 2016.

La période de travail est du 27 juin au 5 août 2016 (6 semaines). L'horaire de travail est de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi. Le salaire est de 11,00\$ de l'heure.

Il est également résolu d'autoriser l'inscription de la candidate retenue (s'il y a lieu) à une formation offerte par l'Unité régionale de Loisir et de Sport (URLS) du Bas-Saint-Laurent qui aura lieu les 11 et 12 juin 2016 au centre communautaire de Saint-Anaclet-de-Lessard au montant de 60\$ plus les taxes par participante. La participante sera rémunérée pour cette formation. Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2013-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux. Du matériel supplémentaire pourra également être commandé (boîte à outils, cahier de jeux, etc.).

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution. La candidate retenue travaillera également sous la supervision du directeur général ou, en son absence, de son adjointe, Madame Huguette Marcoux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

2016-102 <u>ENGAGEMENT DE MADAME ARIANNE BRUNEAU À TITRE</u> <u>D'ANIMATRICE POUR LE TERRAIN DE JEUX À L'ÉTÉ 2016</u>

Considérant la résolution #2015-208 relative à la participation au programme « Desjardins jeunes au travail » pour l'embauche d'un animateur pour le terrain de jeux durant la période estivale;

Considérant que la Caisse Populaire de Mont-Joli a accepté de participer au programme « Desjardins jeunes au travail » pour un (1) emploi;

Considérant que nous avons reçu quatre (4) offres de services pour les postes d'animateur pour le terrain de jeux, dont deux (2) étaient admissibles au programme « Desjardins jeunes au travail »;

Considérant que les curriculums vitae reçus ont été analysés et que des entrevues ont été passées à deux (2) candidates ;

Considérant la recommandation d'embauche formulée par le comité d'analyse;

En conséquence, il est proposé par Madame Véronique Lamarre et résolu d'embaucher Madame Arianne Bruneau à titre d'animatrice du terrain de jeux. Cette embauche est conditionnelle à l'acceptation de la candidature au programme « Desjardins jeunes au travail » par le Carrefour jeunesse-emploi de la région de Matane.

La période de travail est du 27 juin au 5 août 2016 (6 semaines). L'horaire de travail est de 35 heures par semaine, soit du lundi au vendredi. Le salaire est de 10,75\$ de l'heure.

Il est également résolu d'autoriser l'inscription de la candidate retenue (s'il y a lieu) à une formation offerte par l'Unité régionale de Loisir et de Sport (URLS) du Bas-Saint-Laurent qui aura lieu les 11 et 12 juin 2016 au centre communautaire de Saint-Anaclet-de-Lessard au montant de 60\$ plus les taxes par participante. La participante sera rémunérée pour cette formation. Les frais de déplacement, si requis, seront payés par la municipalité conformément au règlement numéro 2013-01 sur les frais de déplacement des élus et des employés municipaux. Du matériel supplémentaire pourra également être commandé (boîte à outils, cahier de jeux, etc.).

Le directeur général, Monsieur Adam Coulombe, est autorisé à entreprendre toutes les démarches nécessaires afin de donner suite à la présente résolution. La candidate retenue travaillera également sous la supervision du directeur général ou, en son absence, de son adjointe, Madame Huguette Marcoux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.4 Travaux de rénovation intérieure au centre communautaire

2016-103 <u>APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR DES TRAVAUX VISANT LE RÉAMÉNAGEMENT DE L'ESCALIER INTÉRIEUR DU CENTRE COMMUNAUTAIRE</u>

Considérant qu'il est nécessaire de réaménager l'escalier intérieur du centre communautaire afin de le rendre plus sécuritaire et fonctionnel pour les usagers;

Considérant les dépenses prévues au programme triennal des immobilisations;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Dany Fortin et résolu :

- ➤ de demander des soumissions sur invitation écrite pour la réalisation de travaux visant le réaménagement de l'escalier intérieur du centre communautaire aux entreprises locales suivantes :
 - o Construction P.J. inc. de Baie-des-Sables;
 - o Constructions Renaud St-Laurent enr. de Baie-des-Sables;
- d'accepter le devis de soumission tel que déposé et préparé par le directeur général, Monsieur Adam Coulombe:
- > d'autoriser ce dernier à produire tout addendas requis afin d'éclaircir, préciser ou corriger toutes lacunes constatées lors de la période d'appel d'offres.

Adoptée à l'unanimité des conseillers (ères).

11.5 Semaine de la municipalité (mot du maire d'un jour)

Le maire remercie la population pour leur présence au 5 à 7 dans le cadre de la semaine de la municipalité qui avait lieu le vendredi 3 juin 2016 à 17h00 au centre communautaire de Baie-des-Sables.

Monsieur Alexis Turcotte, maire d'un jour, procède à la lecture du message des élèves du secondaire de l'école Assomption. Ce dernier a été désigné par le groupe d'élèves en question pour les représenter. Des félicitations lui sont également adressées et un cadeau de 50\$ lui est remis.

12. Suivi des dernières périodes de questions

Le maire fait un suivi des questions posées lors de la dernière séance ordinaire.

- 13. Divers
- 14. Période de questions du public

Les points suivants ont été soulevés :

- Poursuite des travaux de pavage sur la route 297;
- > Fonds de développement des territoires;
- Projet éolien régional;
- > Travaux de rapiéçage dans les chemins municipaux.
- 15. Levée de l'assemblée

2016-104 <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame Véronique Lamarre résolu de lever la séance à 21 h 10.

| Adoptée à l'unanimité des conseillers | s (ères). |
|---------------------------------------|--|
| Denis Santerre Maire | Adam Coulombe, g.m.a. Directeur général et secrétaire-trésorier |
| | unicipalité de Baie-des-Sables, atteste que la signature du présent ure par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de du Québec. |
| Denis Santerre Maire | |